Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

AGENCE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

Création d'un portail web Espèces exotiques envahissantes et d'une plateforme dématérialisée Espèces animales exotiques envahissantes

Demande de subvention

Région Sud

Année 2024-2025

Dossier suivi par

Sandrine HALBEDEL
Cheffe de pôle
Pôle Connaissance des Territoires, Réseaux d'acteurs
06 20 45 44 91 - s.halbedel@arbe-regionsud.org

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

CONTEXTE

En juin 2023, la Région Sud et l'Office Français de la biodiversité, avec à leurs côtés des structures de l'Etat, des collectivités, des associations environnementales et des chambres consulaires, ont porté le projet commun de création de l'Agence régionale de la biodiversité et l'environnement sous forme d'un Etablissement Public de Coopération Environnementale [EPCE]. Ce sont désormais 19 structures[1] qui ont souhaité unir leurs forces pour se donner des moyens supplémentaires pour mobiliser le plus grand nombre dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité.

Ce statut innovant d'EPCE permet à l'ARBE d'être à la fois :

- **Une plateforme partenariale et collaborative** qui permet de mettre en lien les partenaires sur les sujets de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
- **Un opérateur** permettant de mobiliser les acteurs du territoire et mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de ses membres dans une logique de démultiplication.

Dans ce nouveau cadre, l'ARBE a poursuivi et renforcé l'animation de la construction de la stratégie « Espèces animales exotiques envahissantes ».

Pour rappel, dans le cadre de l'animation de l'observatoire régional de la biodiversité, l'ARBE a été sollicitée en 2017 pour participer à la préfiguration d'une stratégie régionale sur la faune exotique envahissante. Ce projet de préfiguration, porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Provence Alpes Côte d'Azur, a été cofinancé par la DREAL Provence Alpes Côte d'Azur et réalisé en lien étroit avec de nombreux partenaires dont l'OFB et l'ARBE.

En 2020, l'ARBE a été sollicitée par la DREAL Provence Alpes-Côte d'Azur, l'OFB et la Région Sud, pour poursuivre le travail, et rentrer dans l'étape de construction de cette stratégie, en lien étroit avec le Conservatoire des Espaces Naturels (travail sur les données) et le Conservatoire Botanique Méditerranéen (porteur de l'animation de la stratégie Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) depuis plus de 10 ans).

Une fois les financements sollicités et attribués, cette étape a été découpées en 5 phases réalisées sur 4 ans (d'avril 2021 à mai 2024) permettant d'aboutir à la formalisation des listes d'espèces, de la stratégie et de son plan d'action dont la diffusion est prévue pour septembre 2024.

Depuis 2020, l'ARBE a mené les travaux suivants :

- **Recherches de financement et élaboration et suivis des dossiers de demande de subvention**
- **Mise en place et animation de la gouvernance**
- **Définition des objectifs de la stratégie :**
  - **Décliner la stratégie nationale EEE** en tenant compte des enjeux, des acteurs et des particularités de la région

1 Les membres de l'ARBE : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Métropole Nice Côte d'Azur, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, ADEME, DREAL, conservatoire du littoral, conservatoire botanique Alpin, Ligue pour la protection des oiseaux, France Nature Environnement, Conservatoire d'espaces naturels, Fédération des parcs naturels régionaux, chambre de commerce et d'industrie de région, chambre régionale d'agriculture

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

- **Mieux connaitre et prévenir** l'introduction d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire
- **Faciliter la mise en réseau** des acteurs pour une meilleure synergie et efficacités de moyens
- **Prioriser les axes stratégiques** en tenant compte des moyens humains et financiers sur le territoire

- **Elaboration d'une méthodologie de travail et présentation au CSRPN :**
  - Notions et concepts
  - Cadre réglementaire, programmes et stratégies
  - Etats des lieux régional et identifications des attentes des acteurs
- **Etat de l'art de la réglementation** en lien avec les EAEE
- **Elaboration du diagnostic écologique : Etablissement des listes hiérarchisées des EAEE :**
  - 121 espèces animales exotiques envahissantes présentes en région
  - 35 espèces susceptibles d'y parvenir un jour
- **Rédaction de la stratégie**
- Formalisation du plan d'actions de la stratégie autour de 5 axes et 20 actions (rédaction des fiches actions et consolidation avec les copilotes et partenaires techniques de la stratégie) :
  - Prévention de l'introduction et de la propagation des EAEE
  - Interventions de gestion
  - Amélioration et mutualisation des connaissances
  - Communication, sensibilisation et formation
  - Gouvernance et coopération
- **Webinaire une heure pour comprendre et agir avec CBNMEd** (30/01 13h), consultable sur le site de l'ARBE
- **Présentation des travaux au conseil d'Administration de l'ARBE** le 6 février 2024
- **Réalisation d'une rubrique d'information sur les EEE sur le site de l'ARBE : information sur la stratégie EAEE et lien vers la stratégie EVEE**
- Contributions aux démarches en lien avec les EAEE
- **Sollicitation** des **acteurs régionaux –** Mise en ligne et envoi du lien à toutes les parties prenantes via base contacts ARBE et réunions bilatérales avec les structures ressources sur les EAEE ;

<u>À la suite de ces travaux, des démarches sont en cours :</u>

- **Poursuite et finalisation de la rédaction de la stratégie** (compilation des retours de la sollicitation des acteurs et validation par les copilotes)
- Mise en forme, impression, diffusion et mise en œuvre de la stratégie par l'ARBE
- Définition d'une méthode d'évaluation de la stratégie
- **Réalisation d'une plaquette de présentation de la stratégie et des EAEE**
- **Animation et mise en œuvre de la stratégie et réalisation des actions sous responsabilité ARBE**
- **Recherche de financements pluriannuels**

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

Descriptif du projet et actions prévisionnelles

Problématique

A l'échelle mondiale, les espèces exotiques envahissantes (animales et végétales) sont considérées comme la cinquième cause de perte de biodiversité.

A l'instar de l'ambroisie ou du moustique tigre en région, certaines d'entre-elles présentent un risque sanitaire et économique important.

Une EEE dans un territoire est une espèce animale ou végétale exotique, c'est-à-dire **non indigène sur ce territoire**, dont l'introduction par **l'homme volontaire ou fortuite**, y **menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives** (Stratégie Nationale relative aux EEE (Muller et al., 2017))

Aujourd'hui, il s'agit de communiquer auprès de multiples publics cibles (collectivités, professionnels, citoyens, …) en lien avec les acteurs intervenants depuis plusieurs années sur ce sujet (OFB, FREDON, ARS,…) les enjeux et les modalités d'actions sur ces espèces.

Objectif

Sur 12 mois, créer une plateforme ressource dématérialisée sur les EAEE et un portail d'accès spécifique commun pour les deux stratégies régionales : EVEE, portée par le CBNMed qui anime la plateforme d'informations, de ressources et d'échanges sur les EVEE « INVMED flore », et EAEE, portée par l'ARBE, dont la plateforme est à créer et fait l'objet de la présente demande de subvention.

Travail prévu sur 12 mois à compter de la notification de la subvention.

Actions prévues

En lien avec la plateforme INVMED FLORE, la plateforme nationale sur les EEE et avec l'appui du pôle communication de l'ARBE, il s'agit de :

- **Mettre en place un portail ressources dédié sur les espèces exotiques envahissantes en région ;**
  Cette plateforme serait un socle commun et un point d'entrée pour les deux stratégies. On y retrouverait :
  - Les généralités sur les EEE
  - Actualités et agenda
  - Un rappel de la réglementation nationale et locale
  - Une présentation des deux stratégies régionales
  - Des ressources comme des fiches de bonnes pratiques
  - Un renvoi vers les deux outils indépendants Flore et Faune

  Ce site vitrine pourrait-être mis en place rapidement, ces éléments pouvant être récupérés sur le site INVMED et adaptés pour correspondre à la fois aux enjeux flore et aux enjeux faune.

- **Construire une plateforme d'informations, de ressources et d'échanges sur les EAEE, dont le nom est à définir avec les partenaires ;**
  Pour la faune, il convient de construire un outil évolutif qui permettrait à terme de tendre vers l'architecture et le contenu de la plateforme INVMED.
  Cet outil doit donc être construits sur plusieurs temps.

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

- 1er temps :
    - Visualisation des listes d'EAEE
    - Renseignement sur les EAEE réglementées présentes en régions
    - Visualisation des données d'occurrences ; l'outil support pour ce travail pourrait potentiellement s'appuyer sur géonature. Hélix, l'outil de travail du CEN pourrait potentiellement mettre d'alimenter une partie des champs. A noter qu'une rubrique « champ libre » devra être créée. En cas de manque de données d'occurrences pour un taxon, ce champ permettra d'expliquer au public cible si l'espèce est émergente ou si sa présence est en renseignée.
      Un travail approfondi d'analyse de la faisabilité de l'utilisation de géonature ou d'un autre support et des possibilités d'appui sur Hélix doit être conduit dans le présent projet.

  Le site vitrine ferait donc un renvoi sur cette rubrique.

- 2ème temps :
    - Fiches espèces : les rubriques seront reprises et adaptées sur le modèle des fiches espèces hébergées par INVMED. Le CBNmed, pourra donner le cahier des charges d'INVMED.
    - Panorama des actions en cours en lien avec la gestion des EAEE
    - Outil de signalement. Il sera discuté de la possibilité de créer et réserver cet espace aux gestionnaires ou un autre public cible.
    - Lien avec le centre de ressources espèces exotiques envahissantes : renvoi sur les pages ressources du centre de ressources

Cette mission spécifique, vient en sus du plan d'action 2024 et 2025 de l'ARBE et demande des moyens dédiés. Elle fait donc l'objet d'un financement complémentaire à hauteur de 50 000 euros.

Calendrier

- ✓ 12 mois à compter de la notification de la présente demande de subvention.

Travail à réaliser :

- ✓ Mettre en place un portail ressources dédié sur les espèces exotiques envahissantes en région ;
- ✓ Construire une plateforme d'informations, de ressources et d'échanges sur les EAEE, dont le nom est à définir avec les partenaires ;

MOYENS

La mission sera animée par le pôle Connaissance des territoires et réseaux d'acteurs de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement

Pour mener à bien cette mission l'ARBE propose de s'appuyer sur son pôle connaissance des territoires et réseaux d'acteurs et de faire appel à une prestation externe pour construire les deux outils et à son pôle communication.

Tableau prévisionnel du temps passé par agent :

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 013-251301099-20240621-CA2106202412-AU

Agents	Sandrine HALBEDEL	Audrey GLORIAN	Anthony ROGER	TOTAL
Nombre de jours sur 6 mois	5	4	30	39

BUDGET PRÉVISIONNEL

La présente demande de subvention concerne la « Création d'un portail Espèces exotiques envahissantes et d'une plateforme Espèces animales exotiques envahissantes ».

Le plan de financement est présenté ci-dessous.

CHARGES		PRODUITS	
COUTS INTERNES			
Charges générales (location locaux, électricité, téléphone, photocopieurs, frais de personnel fonctionnement général…)	6 100 €	ARBE (autofinancement)	12 500 €
Personnel affecté à la mission (création et alimentation du site, marchés de prestation)	15 400 €	Région	50 000 €
Total Coûts internes	**21 500€**		
COUTS EXTERNES			
Prestation de services	41 000 €		
Total Coûts externes	**41 000€**		
TOTAL	**62 500 €**		**62 500 €**